



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 14 octobre 2025

Délibération n°55/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 octobre à seize heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 6 octobre 2025.

Membres présents : messieurs Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE, Michel BUISSON, Fabrice POINT.

Mesdames Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Maryline VINET, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, Philippe BOUTY.

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs présents : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	14
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	6
Votants	14

Objet : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Les syndicats mixtes étant soumis dans leurs actions au Code de la Commande Publique, une Commission d'Appel d'Offres (CAO), à caractère permanent, a été élue par délibération du Comité Syndical du Pôle Image en date du 4 octobre 2022.

En application des dispositions des articles L.1411-5 et L.2121-22 du CGCT, elle comprend le Président ou son représentant, président, cinq membres titulaires (reflétant le pluralisme des partenaires) et cinq membres suppléants, comme suit :

Le Président, ou son représentant, président	
Titulaires	Hélène GINGAST (Département de la Charente) Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente) Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine) Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême) Gérard DESAPHY (GrandAngoulême)
Suppléants	Nelly VERGEZ (Département de la Charente) François BONNEAU (Département de la Charente) Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine) Zalissa ZOUNGRANA (Commune d'Angoulême) Agnès BEL (GrandAngoulême)

A la suite de l'élection d'un nouveau président, celui-ci devient donc automatiquement Président de la Commission d'Appel d'Offres.

Madame la Présidente ouvre les candidatures pour élire le membre suppléant, représentant le GrandAngoulême en lieu et place de Madame Agnès BEL à la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Monsieur Gérard ROY se porte candidat comme membre suppléant pour représenter le GrandAngoulême.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, élisent :

- Monsieur Gérard ROY comme membre suppléant pour représenter le GrandAngoulême.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte est désormais constituée comme suit :

La Présidente, ou son représentant, président	
Titulaires	Hélène GINGAST (Département de la Charente) Patrick MARDIKIAN (Département de la Charente) Virginie LEBRAUD (Région Nouvelle-Aquitaine) Gérard LEFEVRE (Commune d'Angoulême) Gérard DESAPHY (GrandAngoulême)
Suppléants	Nelly VERGEZ (Département de la Charente) François BONNEAU (Département de la Charente) Martine PINVILLE (Région Nouvelle-Aquitaine) Zalissa ZOUNGRANA (Commune d'Angoulême) Gérard ROY (GrandAngoulême)

La Présidente,
Stéphanie GARCIA



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 15 oct. 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 15 oct. 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 15 octobre 2025

Signé: Le Président